

PARTICULIERS |

EXTRAIT DES TARIFS

au 1^{er} Janvier 2018

CONDITIONS APPLIQUÉES
AUX OPÉRATIONS BANCAIRES

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE



Le présent document recense les principales conditions appliquées aux opérations bancaires de la clientèle des particuliers.

Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos besoins, et pour améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Bien entendu, pour toutes précisions complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller de clientèle. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par lettre ou par fax.

Ce document est également disponible sur notre site internet : www.societegenerale.ci

Taux de base SGBCI : 10,75%

Tarifs en vigueur au 1^{er} Janvier 2018

SOMMAIRE

1. VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN 6

- Ouverture et vie du compte
- Tenue du compte
- Relevés du compte
- Recherches de documents
- Incidents sur compte
- Autres opérations

2. VOS SERVICES DE BANQUE À DISTANCE 8

- Internet
- Téléphone
- Autres services électroniques

3. VOTRE PROTECTION 9

- Assurances
- Coffre-fort

4. VOS ENCAISSEMENTS ET RÈGLEMENTS 10

- Espèces
- Chèques
- Cartes
- Virements
- Virements permanents
- Prélèvements
- Effets de commerce

5. VOS OPERATIONS AVEC L'ETRANGER 14

- Opérations de change
- Chèques
- Opérations via carte de paiement et de retrait
- Virements

6. VOS FINANCEMENTS 17

- Découverts
- Prêts à la consommation
- Prêts immobiliers

7. VOTRE GESTION DE TRÉSORERIE 20

- Comptes et produits d'épargne
- Opérations sur valeur mobilières

Dates de valeur

Glossaire

1. VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

	FCFA/TTC
Ouverture et vie du compte	
■ Ouverture d'un compte chèque	Gratuit
■ Ouverture d'un compte ECO	Gratuit
Le dépôt initial minimum requis est de 25 000 FCFA pour les particuliers et de 100 000 FCFA pour les clients du secteur informel dont un dépôt de 50 000 FCFA.	
■ Ouverture d'un compte en Euros	Gratuit
■ Ouverture d'un package	Gratuit
■ Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
■ Transfert de compte dans une autre agence SGBCI	Gratuit
■ Clôture du compte	Gratuit
Tenue du compte	
■ Frais mensuels de tenue de compte:	
- Chèque	4.950
- ECO	990
- STARTER	1.000
- Clients décédés	2.350
- Ressortissants ivoiriens de l'étranger	2.200
- Compte en Euros (contre valeur)	5.000
■ Commission de mouvement sur compte ECO	5‰
Pour tout cumul mensuel d'opérations au débit supérieur à 200.000	
■ Frais mensuels de packages:	
- Package STARTER	1.000
- Package PRESTIBAD CLASSIC	2.500
- Package PRESTIBAD PREMIER	10.000
- Pack ELECTRON	7.150
- Pack CLASSIC	8.250
- Pack PREMIER	11.550
Le package starter est gratuit la première année	
■ Frais Annuels de packages:	
- Pack DIASPORA	65.300
- Pack ELEVE FONCTIONNAIRE	12.000
Le pack Elève fonctionnaire est gratuit la première année de souscription	

	FCFA/TTC
Relevés de compte	
■ Périodiques*	Gratuit
■ À la demande	1.800
■ À la borne**	990
(*) relevés trimestriels pour le compte chèque et semestriels pour le compte Eco	
(**) Sont toutefois gratuites les premières éditions mensuelles pour le compte chèque, trimestrielles pour les comptes ECO et Packages STARTER et annuelles pour les comptes épargne	
Recherche de documents	
■ Documents de moins d'un an	5.500
■ Documents d'une durée située entre un et trois ans	11.000
■ Documents de plus de trois ans	33.000
■ Supplément par photocopie	275
Incidents sur compte	
■ Saisie arrêt reçue	55.000
■ Avis à tiers détenteur (ATD)	55.000
■ Frais de mainlevée Garantie hypothécaire/ Saisie arrêt reçue	55.000
Autres opérations	
■ Délivrance d'une attestation quelque soit l'objet*	12.100
■ Boîte à lettre SGBCI / reproduction de clé de la boîte	Gratuit
■ Succession	
- Frais fixes	22.000
- Commission calculée sur le mouvement de la succession (pour tout montant ≥ 100.000) max	2,2% 2.000.000
■ Procuration sur compte	2.200
■ Confirmation / renouvellement garantie reçue	
- Contrat de gage/convention de nantissement par feuille	550
- Inscription de nantissement	22.000
(*) Les attestations de clôture délivrées dans le cadre d'un transfert de compte sont gratuites	

2. VOS SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

	FCFA/TTC
Internet	
■ Abonnement mensuel SOGELINE CLASSIQUE	2.420
■ Abonnement mensuel SOGELINE PREMIUM	6.600
Prestations incluses	
Consultation de solde	
Virements ponctuels	
Commande de chèquiers	
Messagerie client banque et banque client	
Impression de RIB	
Relevés de compte au format PDF	
Consultation de DAT et compte de prêts	
Mise à disposition d'espèces	
Consultation des cours de devises et de la bourse	
Consultation des mouvements prévisionnels	
Virements permanents et multiples	
Création de bénéficiaires en ligne	
Téléphone	
■ Centre de relations clients YÉRI 20 20 10 10 Accessible 7J/7 de 8h à 2h du matin	Gratuit
■ Abonnement mensuel MESSALIA	
- Formule hebdomadaire	1.000
- Formule hebdomadaire événementielle	1.500
■ Abonnement trimestriel MESSALIA sur compte épargne	2.000
■ Abonnement mensuel VOCALIA PLUS	1.500
■ Abonnement mensuel SOGEPAY	Gratuit
■ Abonnement mensuel SGBCI CONNECT	2.200
■ Modifications	Gratuit
■ Résiliations	
- Vocalia plus/Messalia	550
- SOGEPAY	Gratuit
Autres services électroniques	
■ Demande de solde via YERI	550
■ Demande de solde via SOGEPAY	150
■ Transfert d'argent entre abonnés SOGEPAY	250
■ Transfert d'argent SOGEPAY vers tiers	400
	min
	9.000
	max
■ Paiement de facture CIE et SODECI via SOGEPAY	150
■ Information bancaire à la demande par SMS	100
Frais perçus par l'opérateur.	

3. VOTRE PROTECTION

	FCFA/TTC
ASSURANCES	
Protection de l'assuré et de ses proches	
■ Assistance Voyage	Nous consulter
■ YACONFORT (cotisations annuelles)	Nous consulter
■ PRZ Performance	
- Frais d'adhésion	6.000
- Taux d'intérêt minimum sur les sommes épargnées	3,5%
■ SOGETUDES	
- Frais d'adhésion	5.000
Cotisation annuelle ou mensuelle au choix du client	
■ CERTICOMPTE (cotisations annuelles)	
- Option 1	6.000
- Option 2	12.000
- Option 3	18.000
Protection des moyens de paiement	
■ Quiétis Plus	
- Titulaire	15.000
- Co-titulaire	7.500
Protection des biens de l'assuré	
■ MRH multirisques habitations	Nous consulter
COFFRE FORT	
■ Location d'un compartiment de coffre fort:	
- Petit	
Déposit	200.000
Frais annuels de location	66.000
- Moyen	
Déposit	300.000
Frais annuels de location	132.000
- Grand	
Déposit	400.000
Frais annuels de location	264.000

4. VOS ENCAISSEMENTS ET VOS RÈGLEMENTS

	FCFA/TTC
Espèces	
■ Versements (frais de timbre 100 Frs)	Gratuit
■ Retrait d'espèces dans la même ville que l'agence qui tient le compte	Gratuit
■ Forçage pour retrait d'espèces dans l'agence qui tient votre compte avec ou sans chéquier	2.750
■ Retrait d'espèces déplacé avec chèque de guichet dans une agence située dans une autre ville	5.500
Chèques	
■ Délivrance de chéquier en agence : - Formules barrées non endossables - Formules non barrées taxé par vignette	Gratuit 20
■ Mise à disposition du chéquier dans une autre agence que celle du demandeur	2.200
■ Délivrance de lettres chèques	Sur devis
■ Paiement d'un chèque	Gratuit
■ Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	8.250
Par série de numéros de vignettes successifs	
■ Forçage pour paiement de chèque avec ou sans chéquier	2.750
■ Remise de chèque(s) payable(s) en CI	Gratuit
■ Remise de chèque(s) payable(s) dans la zone UEMOA	22.000
■ Emission de chèque de banque payable en CI	13.200
■ Annulation d'un chèque de banque payable en CI	13.200
■ Lettre d'avertissement pour impayé chèque :	
- Frais d'impayé	27.500
- Port lettre recommandée	7.150
- Duplicata lettre d'incident de paiement	11.000
■ Encaissement de chèques tirés sur la SGBCI ou autres banques payables en CI	Gratuit
■ Impayé chèque issu d'une remise (frais imputés au bénéficiaire)	6.600
■ Lettre d'injonction pour incident de paiement	6.600
■ Destruction de chèquiers non réclamés	13.200
Cartes	
■ Cotisation annuelle cartes de retrait - carte Eclair	9.900

Carte soumise à condition particulières en cas de souscription au package starter

	FCFA/TTC
■ Cotisation annuelle cartes de paiement et de retrait*	
- Carte Visa Electron	15.000
- Carte Visa Classic	25.000
- Carte Visa Premier	70.000
- Carte Visa Platinum	175.000
- Carte Visa Infinite	280.000
(*) Pour toute commande de seconde carte sur le même compte, la tarification est de moitié.	
■ Paiement par carte à l'étranger	Gratuit
Retrait d'espèces	
- DAB SGBCI	Gratuit
- DAB d'une autre banque hors GIM-UEMOA	2,2% min 2.750 max 11.000
- DAB d'une autre banque GIM-UEMOA	500
■ Remplacement de carte	
- Carte Visa Electron	15.000
- Carte Visa Classic	25.000
- Carte Visa Premier	70.000
- Carte Eclair	9.900
- Carte Visa Platinum	175.000
- Carte Visa Infinite	280.000
■ Destruction d'une carte non-réclamée	3.300
■ Frais de réclamations non-fondées	3.300
■ Commission d'autorisation de dépassement du plafond standard de paiement par carte bancaire	6.600
■ Paiement en CFA chez un commerçant	Gratuit
■ Mise en opposition pour perte ou vol	5.500
■ Levée d'opposition	5.500
■ Renouvellement de la carte par anticipation	nous consulter
■ Mise à disposition de la carte dans une autre agence	2.750
■ Envoi de carte bancaire par voie postale	1.650
■ Envoi express de carte à l'étranger	
Zone 1	18.700
Zone 2	21.450
Zone 3	23.760

	FCFA/TTC
■ Envoi de code secret par voie postale	1.650
■ Envoi express de code secret à l'étranger	
Zone 1	18.700
Zone 2	21.450
Zone 3	23.760
La mise en place et la levée d'opposition sont gratuites pour les clients ayant souscrit à QUIETIS plus	
■ Réédition de code secret	5.500
■ Consultation de solde aux DAB	Gratuit
■ Mise en opposition par la banque pour utilisation abusive de la carte	Gratuit
■ Capture de la carte	
- Par un DAB	Gratuit
- Par un commerçant	Gratuit
■ Restitution de la carte capturée	Gratuit
Prélèvements	
■ Paiement par avis de prélèvement	Gratuit
■ Forçage sur présentation de prélèvement	2.750
■ Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
Virements	
■ Virement occasionnel et traité par agence :	
- Vers des comptes SGBCI par ligne	Gratuit
- Vers des comptes autre banque par ligne	2.200
■ Saisie de virement occasionnel sur SOGELINE	
- Vers des comptes SGBCI par ligne	Gratuit
- Vers des comptes autre banque par ligne	275
■ Saisie de virement occasionnel sur SGBCI CONNECT	
- Vers des comptes SGBCI par ligne	Gratuit
- Vers des comptes autre banque par ligne	275
■ Virement crédité sur le compte (toutes places et toutes banques confondues)	Gratuit
■ Virement RTGS	6.600
■ Virements permanents	
- Mise en place	Gratuit
- Exécution périodique du virement vers un compte SGBCI	Gratuit

	FCFA/TTC
- Exécution périodique du virement vers un confrère	3.300
- Virement non exécuté pour défaut de provision	Gratuit
- Modification sur virement permanent	5.500
Effets de commerce	
■ Frais d'ouverture	14.000
■ Port lettre	1.650
■ Acceptation	1.100
Encaissement	
■ Remise d'effet à l'encaissement	2.200
■ Prorogation d'effet remis à l'encaissement	11.000
■ Réclamation d'effet	11.000
■ Impayé effet remis à l'encaissement	8.800
■ Remise d'effet à l'escompte (non remboursable en cas de réclamation d'effet) par bordereau	0,275%
	min 2.200
Règlement	
■ Impayé effet remis à l'escompte	
- Frais d'impayé	11.000
- Port (lettre recommandée)	7.150

5. VOS OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

	FCFA/TTC
Opérations de change	
■ Achat de billets de banque en Euros	Gratuit
■ Vente de billets de banque en Euros :	
- Frais de dossier	6.600
- Commission de traitement	4,4%
■ Achat et Vente de billets de banque en autre devise :	
- Frais de dossier	6.600
- Commission de change	0,11%
	min 3.300
■ Achat de chèques de voyage en Euros :	
- Frais de dossier	5.500
- Commission de traitement	1,1%
■ Achat de chèques de voyage en autre devise :	
- Frais de dossier	6.600
- Commission de change	0,11%
	min 3.300

Frais de dossier perçus pour toute opération en espèce.

Chèques

AU DÉBIT

■ Chèque de banque en Euros :	
- Frais dossier	11.000
- Frais SWIFT	7.700
- Formulaire de change (tout virement >500.000 FCFA)	6.600
- Taxe de transfert	0,60%
- Commission de transfert	1.1%
■ Chèque de banque en autre devise :	
- Frais dossier	11.000
- Frais SWIFT	7.700
- Formulaire de change (tout virement >500.000 FCFA)	6.600
- Commission de transfert	1,1%
- Taxe de transfert	0,60%
- Commission de change pour tout montant $\geq 1.500.000$	0,22%
	min 3.300

AU CRÉDIT

■ Chèque en FCFA :	min 17.563
- Frais d'envoi DHL	max 23.799
- Port lettre	1.100
■ Chèque en Euros :	min 17.563
- Frais d'envoi DHL	max 23.799
- Port lettre	1.100
- Commission d'encaissement	6.600
■ Chèque en autre devise :	min 17.563
- Frais d'envoi DHL	max 23.799
- Port lettre	1.100
- Commission d'encaissement	6.600
- Commission de change	0,11%
	min 3.300

Les remises de chèque à l'encaissement de montant supérieur à 150.000 FCFA (228,67 Euros), tirés sur l'France, sont soumis à 0,15% de frais de correspondant (minimum 23 Euros, maximum 76 euros).
Le délai d'encaissement estimé pour toute remise de chèque est de 30 jours calendaires.

Opérations via cartes de paiement et de retrait

■ Retrait d'espèces aux DAB hors CI	2,2%
	min 2.750
	max 11.000

Paiement chez un commerçant hors Côte d'Ivoire

Les paiements effectués en devise autre qu'en Euros sont débités au cours du jour de traitement de la transaction.

Virements émis

■ Virement en FCFA	par ligne 3.850
■ Virement en Euros :	
- Frais dossier	11.000
- Frais SWIFT	7.700
- Formulaire de change (tout virement >500.000 FCFA)	6.600
- Taxe de transfert	0,60%
- Commission de transfert	1.1%

	FCFA/TTC
■ Virement en Autres devises :	
- Frais dossier	11.000
- Frais SWIFT	7.700
- Formulaire de change (tout virement >500.000 FCFA)	6.600
- Commission de transfert	1,1%
- Taxe de transfert	0,60%
- Commission de change pour tout montant ≥1.500.000	0,22%
min	3.300
Virements reçus	
■ Virement en FCFA	Gratuit
■ Virement en Euros	Gratuit
■ Virement en autre devise	
- Frais dossier	Gratuit
- Commission de change	0,11%
min	3.300
■ i-transfert reçu en Euros	
- Crédité en compte	3.280
- Perçu en espèces	6.559

Le service i-transfert est souscrit auprès d'une agence du groupe Société Générale en France, pour effectuer des transferts réguliers vers la SGBCI à coût réduit.

6. VOS FINANCEMENTS

Découverts

- Facilité de caisse ou découvert ponctuel non contractualisé
- Découvert confirmé sans gage espèces
- Découvert confirmé avec 100% de gage espèces
- Avance Conventioneerelle de trésorerie (ACT)

TAUX

- Client Bonne Gamme 12%
- Client Patrimonial 11%

FRAIS

- Mise en place 10.000
- Renouvellement 10.000
- Dépassement 1.500
- Modification 5.000

PRÊT À LA CONSOMMATION

Le montant minimum du prêt à la consommation est de 500.000 FCFA ; montant ramené à 300.000 FCFA pour les prêts scolaires. Le taux en cas de remboursement anticipé est de 11,5% à 14%.
Les frais de dossier sont calculés sur le montant du prêt et perçus en une seule fois lors de déblocage des fonds.

Prêt Personnel Ordinaire

- Frais de dossier Voir grille frais de dossier
- Taux d'intérêt
- durée de 18, 24, 36 mois 08,80% à 12,80%
- durée de 48 ou 60 mois 10,80% à 14,00%
- Taux d'intérêt PPO installation 9.80%
- Assurance DIT (Décès, invalidité) 1,1% du capital initial restant dû

Rappel plus

- Frais de dossier 1,50%
- Taux d'intérêt 9,80%
- Fond de garantie 2% du capital initial

le montant minimum du crédit est de 600.000 et le maximum de 3.000.000.

L'avance équivaut à 75% maximum du salaire net mensuel prévisionnel arrondi aux FCFA 10 000 supérieurs.

Crédit Express

- Frais de dossier 1,50%
- Taux d'intérêt 12%
- Assurance DIT (Décès, invalidité) 1,1% du capital initial restant dû

le montant minimum du crédit est de 100.000 et le maximum de 2.000.000

Prêt Personnel Ordinaire garanti par gage espèce 100%

	FCFA/TTC
■ Frais de dossier	Voir grille frais de dossier
■ Taux d'intérêt	
- durée de 12, 18, 24, 36, 48 ou 60 mois	8,80%

Prêt Crédimatic

■ Frais de dossier	2,00%
■ Taux d'intérêt	9,80%
■ Assurance DIT (Décès, invalidité)	1,1% du capital initial restant dû

Prêt IZI PC

■ Frais de dossier	1,50%
■ Taux d'intérêt	7,00%

Prêt scolaire

■ Frais de dossier	1,50%
■ Taux d'intérêt	7,00%
■ Assurance DIT (Décès, invalidité)	1,1% du capital initial restant dû

Uniquement pour les prêts scolaires dont le montant est supérieur à 500.000 FCFA.
Frais de dossier + taux d'intérêt + prime d'assurance ≤ 18%.

PRÊT À L'HABITAT

Prêt Personnel Immobilier

■ Frais de dossier	1,50%
	max 165.000
■ Taux d'intérêt	
- durée comprise entre 3 et 7 ans	10,50%
- durée comprise entre 8 et 10 ans	11,00%
- durée comprise entre 11 et 20 ans	11,50%
■ Assurance DIT (Décès, invalidité)	0,75% du capital restant dû
■ Assurance incendie	0,050%

Apport initial minimum de 10% du coût de l'immobilier;

Opération immobilière agréée au compte de mobilisation pour l'habitat

■ Frais de dossier	1,50%
	max 165.000
■ Taux d'intérêt	9,00%
■ Assurance DIT (Décès, invalidité)	0,75% du capital restant dû
■ Assurance incendie	0,050%

La durée de remboursement du CDMH est comprise entre 11 et 15 ans. Le coût maximum du logement est de 20.000.000 TTC s'il s'agit d'un programme immobilier et de 23.600.000 TTC, s'il s'agit d'une construction individuelle. L'apport personnel initial est de 10% et le revenu mensuel maximum du ménage de 800.000 FCFA

Prêt Epargne Logement

■ Frais de dossier	1,50%
	max 165.000
■ Taux d'intérêt	10,00%
■ Assurance DIT (Décès, invalidité)	0,75% du capital restant dû
■ Assurance incendie	0,050%

La durée de remboursement du prêt épargne logement est comprise entre 3 et 15 ans. Le montant du prêt, fonction des capitaux accumulés durant la phase d'épargne est plafonnée à 15.000.000 FCFA. L'apport personnel initial est de 20%.

Grille des frais de dossier de Prêts Personnels Ordinaires

■ Montant du prêt compris entre:	
- 0 et 500.00 FCFA	15.000
- 500.001 et 1.000.000 FCFA	25.000
- 1.000.001 et 2.000.000 FCFA	45.000
- 2.000.001 et 4.000.000 FCFA	55.000
- 4.000.001 et 6.000.000 FCFA	65.000
- 6.000.001 et 10.000.000 FCFA	75.000
- 10.000.001 et 13.000.000 FCFA	85.000
- 13.000.001 et 16.000.000 FCFA	95.000
- 16.000.001 et 18.000.000 FCFA	105.000
- 18.000.001 et ∞	150.000

7. VOTRE GESTION DE TRESORERIE

	FCFA/TTC
Comptes et Produits d'épargne	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Compte d'épargne (dépôt initial minimum de 25.000 FCFA)* par an <p>Le taux de rémunération fixé ci-dessus est perçu dans la limite d'un plafond de 10 000 000 FCFA. Au-delà de ce montant, le taux appliqué est de 2%.</p>	3,50%
<ul style="list-style-type: none"> ■ Clôture de compte d'épargne 	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> ■ Dépôt à terme et bon de caisse* <p>Taux d'intérêt</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée de 12 à 23 mois - Durée de 24 à 35 mois - Durée de 36 à 60 mois 	4,00% 4,25% 4,75%
<ul style="list-style-type: none"> ■ Délivrance d'une attestation de BDC et CAT 	11.000
<ul style="list-style-type: none"> ■ Crédimatic* par an 	3,50%
<ul style="list-style-type: none"> ■ Compte à rente (CAR 8) 	nous consulter
<ul style="list-style-type: none"> ■ SOGEPRIMO (dépôt initial minimum de 10.000 FCFA)* par an <p>Compte réservé aux mineurs de 0 à 20 ans révolus.</p>	3,50%
<ul style="list-style-type: none"> ■ Plan Epargne Logement par an <p>Le plan épargne logement mené à son terme sans être assorti d'un prêt épargne logement bénéficie d'une prime d'épargne de 2% du capital épargné plafonné à 5.000.000 FCFA.</p> <p>(*) Les taux de rémunérations sont déterminés en fonction des conditions du marché les intérêts sont payés à terme échu et subissent une retenue IRC (impôt sur les revenus des créances) non libératoire.</p>	3,50%
OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES	
Courtage(1)	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Achat et vente de titres 	0,88%
	min 1.100
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acheté vendu 	0,88%
	min 1.100
<ul style="list-style-type: none"> ■ Transaction sur dossier 	0,88%
	min 1.100
Conservation	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Droits de garde : <ul style="list-style-type: none"> - Tranche de la valeur du portefeuille ≤ 10M. - Tranche de la valeur du portefeuille > 10 M. <p>min trimestriel de droits de garde</p>	0,55% 0,286% 2.750
<p>Pour le calcul des droits de garde, la valeur du portefeuille prise en compte correspond à la plus forte valorisation constatée durant le trimestre.</p>	

	FCFA/TTC
Autres opérations sur valeurs mobilières	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Transfert de titres (commission sur valeur du portefeuille transféré) min 	0,22% 11.000
<ul style="list-style-type: none"> ■ Nantissement de titre (commission sur valeur du portefeuille nanti) min 	0,275% 11.000
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mainlevée de nantissement (commission sur valeur du portefeuille libéré) min 	1,1% 11.000
Operations sur OPCVM	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Courtage min 	0,44% 1.100
Autres services	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Attestation de propriété par attestation ■ Attestation de titre en dépôt par attestation ■ Attestation d'IRVM par attestation ■ Etablissement de certificats de titres par certificat ■ Impression de relevé de compte titres par page ■ Commission sur succession <p>Commission calculée sur la valeur du portefeuille au cours du jour de dénouement</p>	22.000 22.000 11.000 5.500 550 0,33%
<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais de recherche : <ul style="list-style-type: none"> - Opération de moins de 6mois - Opération de 6mois à 1 an - Opération de plus d'1 an 	gratuit 16.500 33.000
<ul style="list-style-type: none"> ■ Confirmation et dénouement de transaction <p>Commission calculée sur le montant de la transaction Opération concernant les OPCVM</p>	0,44%

DATES DE VALEUR

LES RÈGLEMENTS EN COTE D'IVOIRE ET DANS LA ZONE UEMOA

- Retrait d'espèces en agence ou aux distributeurs : Débit le jour de l'opération
- Paiement d'un chèque : 1 jour ouvré avant la date de comptabilisation
- Paiement d'un effet : 1 jour ouvré avant la date de comptabilisation
- Virement émis : 1 jour ouvré avant la date d'exécution

LES ENCAISSEMENTS EN COTE D'IVOIRE ET DANS LA ZONE UEMOA

- Versement d'espèces : Crédit le jour de l'opération
- Virement reçu : 1 jour ouvré après la date de comptabilisation
- Remise chèque :
 - SGBCI : 1 jour ouvré après la date de saisie de la remise
 - Confrère : 2 jours ouvrés après la date de saisie de la remise
 - Confrères UEMOA : 5 jours ouvrés (si chèque conforme aux normes BCEAO)
- Remise effet à l'encaissement :
 - SGBCI : 2 jours ouvrés après la date de comptabilisation
 - Confrère : jour de couverture (généralement 4 jours après la date de présentation)
- Remise effet à l'escompte : 1 jour ouvré après la date de comptabilisation

LES RÈGLEMENTS AVEC L'ETRANGER

- Virement émis : 1 jour ouvré avant la date de comptabilisation
- Effet tiré à l'étranger payable en Côte d'Ivoire : 1 jour ouvré avant la date de comptabilisation

LES ENCAISSEMENTS AVEC L'ETRANGER

- Virement reçu : 1 jour ouvré après la date de comptabilisation
- Effet payable à l'étranger : 1 jour ouvré après la date de règlement
- Chèque payable sur l'étranger :
 - En FCFA ou Euros : 1 jour ouvré après la date de règlement
 - En autre devise : 2 jours ouvrés après la date de règlement

GLOSSAIRE

- **Acheté-vendu**
Opération de bourse comportant un achat et une vente exécutés simultanément, sur une même valeur, pour une même quantité de titres, à une même date et à un même cours.
- **Agios**
Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.
- **Autorisation de découvert**
Autorisation donnée par la banque permettant de bénéficier d'un découvert d'un montant maximum déterminé et remboursable selon des modalités convenues d'avance.
- **Avis à tiers détenteur**
Procédure administrative (forme de saisie attribution) permettant au trésor public ou à l'administration fiscale d'obtenir le blocage ou le règlement, une fois le délai de régularisation de six mois expiré, de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts et taxes.
- **Carte bancaire**
Moyen de paiement prenant la forme d'une Carte émise par un établissement de crédit et permettant à son titulaire, conformément au contrat passé avec sa banque, d'effectuer des paiements et/ou des retraits.
- **Carte à débit immédiat**
Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des retraits dont les montants sont généralement débités au jour le jour.
- **Carte de retrait**
Carte délivrée par la banque permettant d'effectuer exclusivement des retraits de billets dans les distributeurs automatiques de billets.
- **Chèque**
Moyen de paiement normalisé avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer la somme inscrite sur celui-ci. La provision doit être disponible lors de l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation.
- **Chèque de banque**
Chèque émis par une banque à la demande du client, et dont le montant, immédiatement débité en compte, est ainsi provisionné. Les chèques de banque sont souvent exigés pour le règlement d'achats importants ou des paiements en faveur d'administrations publiques.
- **Chèque sans provision**
Chèque émis sur un compte dont le solde disponible ou le découvert autorisé est insuffisant pour régler le montant. L'émetteur se voit interdit d'émettre des chèques jusqu'à ce qu'il régularise sa situation. L'émission d'un chèque sans provision entraîne des frais bancaires.

SGBCI À VOTRE SERVICE

■ Code RIB

(Relevé d'Identité Bancaire) Code permettant d'identifier les coordonnées bancaires d'un client.

Le RIB comporte le code banque (5 chiffres), le code guichet (5 chiffres), le numéro de compte SGBCI (12 chiffres) et la clé de contrôle BCEAO (2 chiffres).

■ Code BIC (Bank Identifier Code)

Code permettant d'identifier une banque au niveau international. Il est nécessaire au traitement automatisé des virements internationaux.

■ Code IBAN (International Bank Account Number)

Code permettant d'identifier un compte bancaire au niveau international. Il est nécessaire pour le traitement des virements internationaux.

■ DAB (Distributeur Automatique de Billets)

Appareil qui permet de retirer une somme d'argent de son compte à l'aide d'une Carte bancaire et d'un code confidentiel, dans les limites fixées à l'avance contractuellement.

■ Découvert en compte

Position d'un compte chèque lorsque son solde est négatif. Cette situation peut avoir été contractualisée (autorisation de découvert) ou non par le banquier.

■ Droits de garde

Frais perçus par la banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations).

■ Libellé

Ensemble de mots et abréviations utilisés sur les relevés de compte et précisant la nature et l'origine des opérations.

■ Opposition Carte par la banque

Opération par laquelle la banque refuse toute transaction en cas d'utilisation abusive d'une Carte par le titulaire (client-porteur).

■ Opposition Carte par le client-porteur

Opération par laquelle le titulaire (client-porteur) signale à sa banque, par courrier ou téléphone confirmé par courrier, la perte ou le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte.

■ Opposition chèque(s)/chéquier(s) par l'émetteur (titulaire)

Opération par laquelle l'émetteur d'un chèque ou le titulaire d'un chéquier signale à sa banque, par courrier ou téléphone confirmé par courrier, la perte ou le vol ou l'utilisation frauduleuse du chèque/chéquier.

■ Relevé de compte

Document récapitulatif des opérations enregistrées sur le compte d'un client pendant une période déterminée (trimestrielle pour la clientèle de particuliers).

■ TOB (Taxe sur les Opérations Bancaires)

Taxe calculée sur l'ensemble des commissions perçues par la banque sur la clientèle et reversée au Trésor. Elle est actuellement de 10%.

Parce que des solutions existent et s'adaptent à votre situation personnelle ou professionnelle, notre objectif premier est de garantir une meilleure qualité de la relation bancaire et des prestations individualisées.

Aussi facilitons-nous l'accès à la banque par divers moyens de communication.

Votre Conseiller professionnel en Agence

Votre Conseiller est votre interlocuteur privilégié dans votre Agence SGBCI. Il est là pour apporter des réponses à vos besoins bancaires et financiers, professionnels et privés.

Vous pouvez le contacter directement par téléphone ou par e-mail pour obtenir un renseignement ou le rencontrer pour réaliser une étude plus approfondie sur un sujet qui vous préoccupe.

La banque à distance

YÉRI

Centre de relations clients accessible au 20 20 10 10

Avec yéri, optimisez votre relation avec votre conseiller professionnel pour la prise de rendez-vous, consultez vos encours ou demandez des informations. Vous pouvez ainsi bénéficier d'une assistance pour toutes les difficultés rencontrées ou systématiquement faire une opposition en cas de perte ou vols de moyens de paiement.

@SOGELINE

Où que vous soyez, consultez vos comptes et réalisez vos opérations habituelles (virements, commande de chèquiers et carte...)

Vous bénéficiez d'un environnement sécurisé et d'une tarification préférentielle pour toute opération réalisée en ligne.

VOCALIA PLUS

Le serveur vocal tout aussi accessible au 20 20 10 10 vous permet par simple appel de consulter votre solde et de recevoir vos informations par télécopie et par courrier électronique.

Yéri 20 20 10 10 (prix d'un appel local)

e-mail : info.sgbc@socgen.com

<http://www.societegenerale.ci>

Skype: [yeri.sgbc0](#), [yeri.sgbc1](#)

Code banque SGBCI: C1008

Code BIC SGBCI: SGCIC1AB

À VOS CÔTÉS



pour vous informer



CONTACTEZ

YÉRI au 20 20 10 10
ou
votre conseiller en agence



CONNECTEZ-VOUS

societegenerale.ci

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE

